

06/05/2026



Nature de l'acte :  
Libertés publiques et  
pouvoirs de police

**OBJET** :

Réglementation tempo-  
raire de circulation :

Rue de Daudy  
Rue du Pouget

Travaux effectués par  
INEO RESEAUX  
CENTRE

Certifiée exécutoire

Publication / Notification:  
07/05/2026

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),  
Eddie MARCOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212.1, L. 2212.2 et L. 2213.1.

Vu le Code de la Route, notamment les articles R. 411-21-1, R.411-25.

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1, 8<sup>ème</sup> partie signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifiée.

Vu la demande de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-AQUITAINE, ZI LA SOLANE 19000 TULLE.

Considérant que pour permettre des travaux de renforcement du réseau électrique, il est nécessaire de réglementer la circulation et d'instituer une réglementation particulière par mesure de sécurité rue de Daudy et rue du Pouget.

**ARRÊTE**

**Article 1** – La circulation de tous les véhicules sera interdite rue de Daudy et rue du Pouget sauf services publics et riverains du 27 mai au 29 juin 2026 inclus. Une déviation sera mise en place par l'avenue du Château Redon puis la rue des Vergnes.

**Article 2** – La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle modifiée susvisée relative à la signalisation temporaire des routes et sera mise en place par l'entreprise.

**Article 3** – Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Copie du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur l'Adjudant-Chef, commandant la Brigade de Gendarmerie de LARCHE,  
- Monsieur le Directeur départemental du SDIS,  
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Commune,  
- L'entreprise INEO RESEAUX CENTRE,

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 6 mai 2026,

Le Maire,



Eddie MARCOS